

LE PARC NATIONAL DES CÉVENNES : UN TERRITOIRE DEVENU ATTRACTIF

Mireille LEFEBVRE - INSEE

Le Parc national des Cévennes est un territoire rural de moyenne montagne, faiblement peuplé. Avec une population de 74 000 personnes au 1^{er} janvier 2006, sa densité ne dépasse pas 20 habitants au km². Depuis quelques années, le Parc bénéficie d'un regain démographique. Sa population augmente à nouveau grâce au solde migratoire positif qui, désormais, fait plus que compenser le déficit du nombre de naissances sur celui des décès. La progression de + 0,7 % par an est équivalente à celle constatée en France métropolitaine.

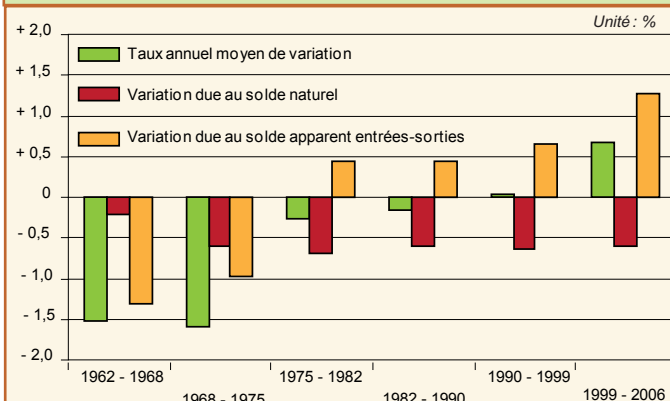
Le solde migratoire positif fait plus que compenser le déficit naturel

Le Parc compte 74 000 habitants au 1^{er} janvier 2006. La densité moyenne est faible : 20 habitants au km² en 2006, soit presque deux fois moins que dans l'ensemble des communes composant l'espace rural régional (voir encadré ci-contre). La baisse de population enregistrée dans le Parc depuis plusieurs décennies a pris fin au cours des années quatre vingt dix. Depuis 1999, le Parc bénéficie même d'un regain démographique : les nombreuses arrivées permettent une progression de sa population de + 0,7 % par an (cf. graph1), une croissance du même ordre que celle constatée en France métropolitaine. Le Parc national des Cévennes a ainsi gagné 3 400 habitants entre 1999 et 2006, un apport de population qui fait plus que compenser le déficit permanent des naissances sur les décès.

Un habitant sur cinq n'habitait pas le Parc cinq ans auparavant

En 2006, 20 % de la population du Parc n'y habitaient pas cinq ans auparavant. Cette proportion, comparable à celle de l'espace rural régional, révèle une réelle attractivité du territoire.

Graph 1 - Variation annuelle moyenne de la population dans le Parc national des Cévennes de 1962 à 2006



Sources : Insee - Recensements de la population 1962 à 1990 - Recensements de la population 1999 et 2006 exploitations principales

Le Parc national des Cévennes

Le territoire* se compose de 152 communes, dont 75 sont situées dans le Gard, 67 en Lozère et 10 en Ardèche. La plus grande partie du territoire se situe en Lozère qui représente 58 % de sa superficie ; le Gard en représente pour sa part 36 % et l'Ardèche 6 %.

Du fait de sa forte composante rurale, le Parc national des Cévennes est comparé, dans cette étude, à l'ensemble rural du Languedoc-Roussillon, zone de référence définie comme la région Languedoc-Roussillon sans ses aires urbaines.

* Dans cette publication, le terme « territoire » désigne le Parc national des Cévennes.

Le Parc national des Cévennes : un territoire à l'intersection du Gard, de la Lozère et de l'Ardèche



Source : Insee © IGN2010

Cette publication est un complément du Repères synthèse n° 6 - juillet 2009 «Le Parc national des Cévennes : regain démographique pour un territoire ouvert sur l'économie environnante» réalisée en partenariat avec :

le Parc national des Cévennes
la Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt



Entre 2001 et 2006, 8 900 personnes ont quitté le Parc pour s'installer ailleurs en France métropolitaine et, à l'inverse, 13 100 sont venues s'y installer. Au final, le solde de ces départs et arrivées s'élève à 4 200 habitants supplémentaires dans le Parc en cinq ans.

Le solde s'est inversé au cours des années quatre vingt dix. Entre 1982 et 1990, le bilan des échanges marquait un déficit de 540 personnes au détriment du Parc. Puis entre 1990 et 1999, il s'est traduit par un excédent de 850 personnes à son profit.

Le Parc est gagnant au jeu des migrations

Le Parc national des Cévennes est gagnant au jeu des migrations résidentielles⁽¹⁾ avec la plupart des régions de France métropolitaine et particulièrement avec trois d'entre elles, hormis le Languedoc-Roussillon avec lequel les flux

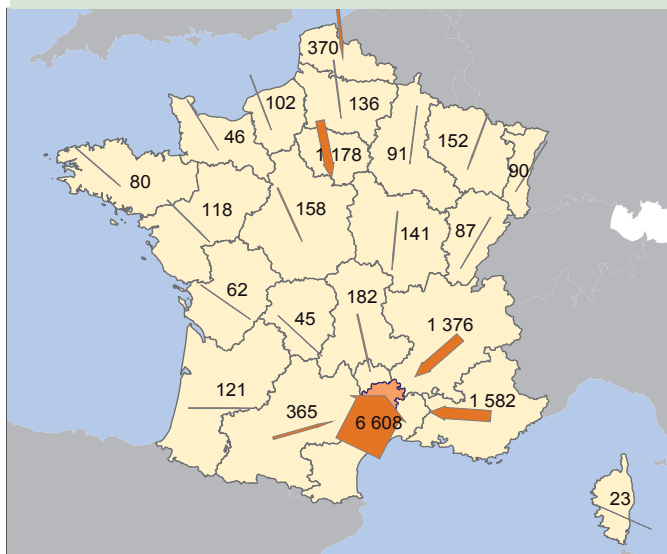
des entrées et sorties sont de loin les plus importants. Les deux premières sont la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Île-de-France dont les soldes migratoires avec le Parc, entre 2001 et 2006, sont d'environ 1 000 personnes chacun, au bénéfice du Parc (cf. les trois cartes). En troisième position, la région Rhône-Alpes avec un solde de 450 personnes. A contrario, le solde est négatif avec les régions Midi-Pyrénées et Aquitaine.

Les échanges entre le Parc et le reste de la région Languedoc-Roussillon sont très actifs : 6 600 habitants du Parc en 2006 résidaient ailleurs en Languedoc-Roussillon cinq ans auparavant et, à l'inverse, 5 600 personnes ont quitté le territoire entre 2001 et 2006 pour s'installer dans d'autres communes de la région. Au final, le solde atteint presque 1 000 personnes au bénéfice du Parc.

(1) On appelle **migrations résidentielles** les changements de lieu de résidence. Depuis le recensement de 2006, la résidence antérieure est celle au 1er janvier cinq ans auparavant.

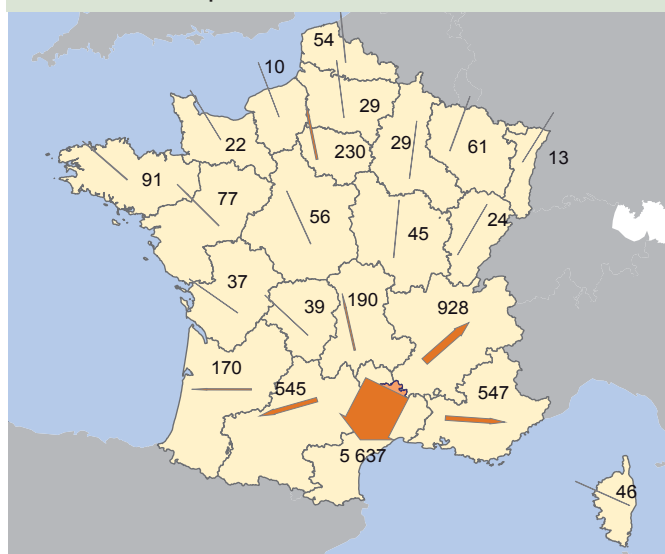
Migrations résidentielles entre 2001 et 2006

Carte 1 - Habitants du Parc en 2006 résidant ailleurs 5 ans avant



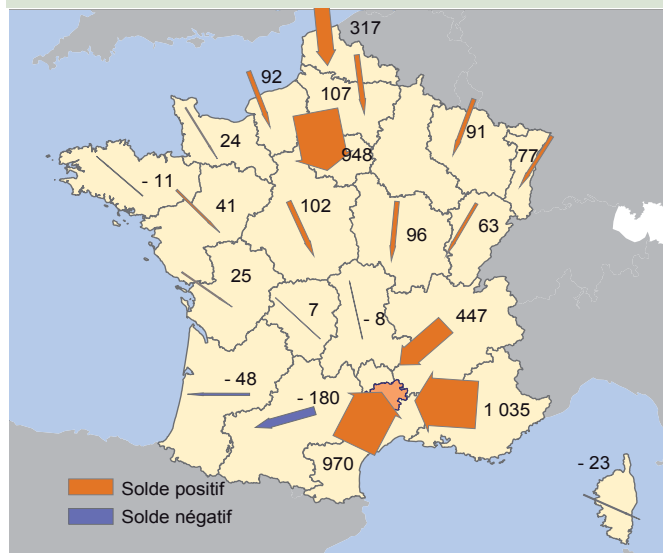
Source : Insee, recensements de la population (exploitation principale)
© IGN 2009

Carte 3 - Habitants d'une autre zone de métropole en 2006 qui résidaient dans le Parc 5 ans avant



Source : Insee, recensements de la population (exploitation principale)
© IGN 2009

Carte 2 - Soldes des échanges entre le Parc et les régions de métropole



Source : Insee, recensements de la population (exploitation principale)
© IGN 2009

Les jeunes partent plus qu'ils n'arrivent

L'impact des migrations sur l'âge de la population suit le même mouvement que celui constaté dans les espaces ruraux de la région, mais avec une amplification à certains âges. Tous les jeunes désirant poursuivre leurs études sont encore plus incités à quitter le territoire car la distance aux équipements est plus importante. Entre 15 et 25 ans, le solde des arrivées et des départs est largement négatif.

Mais il est positif pour toutes les autres classes d'âge, notamment pour les 40 à 54 ans et les enfants de 5 à 14 ans qui s'installent avec leurs parents. Après, entre 55 et 64 ans, le solde augmente de façon significative, traduisant un nombre important de personnes venant s'installer dans le Parc en fin de carrière professionnelle et un nombre réduit de départs à cette période de la vie.

Mais les nouveaux arrivants ralentissent le vieillissement de la population

Parmi les personnes venues s'installer dans le Parc entre 2001 et 2006, la part des personnes de 25 à 39 ans est nettement plus élevée que dans l'ensemble de la population des personnes de 15 ans ou plus (respectivement 31,2 % et 18,0 % - cf. tableau 1). A l'opposé, celle des 65 ans ou plus y est bien moindre (respectivement 13,5 % et 29,7 %), les personnes étant moins mobiles dans cette classe d'âge. Ainsi, d'une certaine façon, les nouveaux arrivants rajeunissent la population du Parc ou, du moins, en ralentissent le vieillissement.

Une autre caractéristique des nouveaux habitants du Parc est de travailler plus souvent hors du territoire quand ils occupent un emploi. Parmi eux, près d'un sur cinq (19,7 %) quitte le territoire pour rejoindre son lieu de travail, alors que cette proportion est de 11,2 % parmi les résidents de plus longue date.

Tab. 1 - Profil des nouveaux arrivants dans le Parc national des Cévennes selon l'âge et le statut d'activité

Unité : %

	Population des arrivants	Population stable	Population totale
15 à 24 ans	12,1	9,7	10,1
25 à 39 ans	31,2	14,8	18,0
40 à 54 ans	24,1	25,8	25,5
55 à 64 ans	19,1	16,0	16,6
65 ans ou plus	13,5	33,6	29,7
Ensemble de la population de 15 ans ou plus	100	100	100
Actifs occupés	43,4	39,0	39,9
ayant un emploi dans la zone	23,7	27,8	27,0
ayant un emploi hors de la zone	19,7	11,2	12,9
Chômeurs	13,6	6,1	7,5
Inactifs	43,0	54,9	52,6
Ensemble de la population de 15 ans ou plus	100	100	100

Source : Insee, Recensement de la population 2006 exploitation principale.

Une population plus âgée qu'ailleurs : un tiers de la population a plus de 60 ans

En 2006, 32 % de la population du Parc a 60 ans ou plus. Cette proportion est plus élevée que dans l'espace rural régional languedocien 29 % et nettement supérieure à celle constatée pour l'ensemble du Languedoc-Roussillon 25 %.

Et parmi eux, la part des habitants très âgés, c'est-à-dire ayant 80 ans ou plus, est également plus importante dans le Parc 8,2 % qu'en moyenne, 6,7 % dans l'ensemble rural régional et 5,6 % dans l'ensemble de la région.

A l'opposé, les jeunes de moins de 20 ans sont proportionnellement moins nombreux parmi les habitants du Parc ; ils constituent 20 % de la population du territoire. Cette proportion s'élève à 22 % dans l'espace rural régional et à 24 % dans toute la population languedocienne.

L'indice de vieillesse d'une population rapporte la part des habitants âgés de 60 ans ou plus à celle des jeunes de moins de 20 ans. En 2006, il est de 1,58 dans le parc. Cet indice vaut 1,33 dans l'espace rural régional et 1,06 en Languedoc-Roussillon.

Tableaux complémentaires sur les flux migratoires et sur les caractéristiques des populations

Principaux flux migratoires entre le Parc et les départements

Unité : nombre de personnes

	Arrivées	Départs	Solde
Gard	4 244	3 453	+ 791
Hérault	1 549	1 367	+ 182
Lozère	660	625	+ 35
Bouches-du-Rhône	919	241	+ 677
Ardèche	484	547	- 62
Aveyron	145	307	- 162
Vaucluse	294	119	+ 175
Rhône	285	93	+ 192
Paris	258	102	+ 156
Nord	240	19	+ 221

Source : Insee, Recensement de la population 2006 exploitation principale

Principaux flux migratoires entre le Parc et les aires urbaines

Unité : nombre de personnes

	Arrivées	Départs	Solde
Alès	1 812	1 685	+ 127
Montpellier	988	895	+ 93
Nîmes	968	650	+ 318
Paris	1 206	229	+ 977
Marseille-Aix-en-Provence	646	169	+ 477
Mende	382	276	+ 106
Lyon	286	79	+ 207
Avignon	184	90	+ 94
Millau	49	144	- 95
Nice	140	49	+ 91

Source : Insee, Recensement de la population 2006 exploitation principale

Structure des populations selon la catégorie socioprofessionnelle

Unité : %

	Nouveaux arrivants	Population stable	Population totale
Agriculteurs exploitants	0,9	3,1	2,7
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	5,2	5,0	5,1
Cadres et prof. intellectuelles supérieures	6,1	3,0	3,6
Professions intermédiaires	14,4	8,2	9,4
Employés	17,6	13,8	14,5
Ouvriers qualifiés	6,4	6,4	6,4
Ouvriers non qualifiés	3,5	4,1	4,0
Ouvriers agricoles	1,1	0,8	0,9
Retraités	26,0	37,8	35,5
Etudiants et élèves	4,7	5,4	5,3
Autres inactifs	14,0	12,4	12,7
Ensemble de la population de 15 ans ou plus	100	100	100

Source : Insee, Recensement de la population 2006 exploitation principale

Pour en savoir plus

- Le site Internet de Parc national des Cévennes : www.cevennes-parcnational.fr
- Le site Internet des Parcs nationaux français : www.parcsnationaux.fr
- Le site Internet de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Languedoc-Roussillon (DRAAF) : www.draaf.languedoc-roussillon.agriculture.gouv.fr (onglet Chiffres, Cartes et Données)
- Le site Internet AGRESTE des statistiques et études sur l'agriculture, la forêt, les industries agroalimentaires, l'occupation du territoire, les équipements et l'environnement en zone rurale) : www.agreste.agriculture.gouv.fr/
- Le site Internet de l'Insee, pages de la région Languedoc-Roussillon : www.insee.fr/lr